

Code de vie « Covid » Camp de jour les Zénith



1. J'ai pris en compte la santé de mon enfant et ses conditions médicales avant de l'inscrire au camp de jour. Pour des raisons de sécurité, les enfants à risque de complications médicales liées à la Covid-19 ne sont pas autorisés à participer au camp de jour.
2. Je comprends qu'en envoyant mon enfant au camp de jour, le risque qu'il contracte la Covid-19 n'est pas nul, et ce, malgré que toutes les mesures nécessaires soient mises en place. Dans un tel cas, je ne peux tenir les Zénith pour responsable.
3. Je suis responsable de vérifier à chaque matin si mon enfant présente des symptômes de la Covid-19¹. Si tel est le cas, je ne l'enverrai pas au camp de jour et contacterai les coordonnatrices par courriel au campleszenith@gmail.com.
4. Je n'enverrai pas mon enfant au camp de jour s'il a été en contact avec quelqu'un qui présente des symptômes de la Covid-19¹ ou qui a été testé positivement. Un retour au camp de jour sera possible uniquement lorsque mon enfant aura été testé négativement au dépistage.
5. Si mon enfant présente des symptômes de la Covid-19¹ au camp de jour, je viendrai le chercher **immédiatement** après l'appel d'une coordonnatrice. Un retour au camp de jour sera possible uniquement quand il aura été testé négativement au dépistage.
6. Tout enfant ne respectant pas volontairement les mesures d'hygiène et de sécurité sera renvoyé du camp de jour, sans avertissement.
7. En tant que parent, je respecterai les mesures de distanciation sociale lorsque j'attendrai mon enfant à l'extérieur du gymnase. Aucun parent ne pourra entrer à l'intérieur.
8. Aucun matériel, mise à part ce qui est demandé, ne doit être amené de la maison.
9. Le code de vie «régulier» des Zénith est applicable en tout temps (respect des enfants et adultes, respect du matériel, utilisation d'un langage approprié, etc.).

¹ Se référer à l'annexe en page suivante concernant les symptômes de la Covid-19

Code de vie « Covid »

Camp de jour les Zénith



Annexe

Symptômes pouvant suggérer une infection à la COVID-19

La personne qui présente UN des symptômes suivants ne doit pas se présenter à l'école :

- Fièvre (38°C ou 100,4°F et plus);
- Toux récente ou augmentation de toux chronique;
- Difficultés respiratoires;
- Perte soudaine de l'odorat ou du goût.

La personne qui présente DEUX des symptômes suivants ne doit pas se présenter à l'école :

- Mal de gorge;
- Diarrhée;
- Malaises généraux (ex. : douleurs musculaires, mal de tête, fatigue importante ou perte d'appétit).

Dans l'une ou l'autre des situations précédentes, contactez le 1 877 644-4545 afin d'obtenir un rendez-vous pour le dépistage ainsi qu'une évaluation médicale si vous en avez besoin.

Cette annexe a été fournie par le directeur de la santé publique des Laurentides, dans une lettre adressée aux parents et aux enseignants en vue du retour en classe.